

“ *l'Alpha* ; ” cela avait été dit de vive voix, mais ils furent pris au mot et sommés de faire un concours contre “ l'Alpha, ” faute de quoi leur “ U. S. ” serait refusé. Malgré toute notre bonne volonté, il ne nous fut pas possible de nous entendre sur le programme à suivre, les agents de “ l'U. S. ” se dérobaient devant “ l'Alpha. ” Les directeurs de la beurrerie St-Ours, pour trancher la question, passèrent la résolution suivante :

“ Voyant que les agents de ces deux Compagnies, ici présents, ne s'accordent pas pour les conditions du concours, nous croyons agir de bonne foi en proposant les conditions suivantes : Proposé par Louis Proulx, secondé par Hubert Mongeon que celle des deux compagnies qui ne se conformera pas à cette proposition soit regardée comme ne voulant pas de concours et consentant par conséquent à ce que sa machine soit inférieure, et devra se tenir notifié de remporter sa machine.

“ *Conditions du Concours* : Écrémér chacun leur journée, et cela pendant six jours consécutifs, et tireront au sort les jours où ils devront faire l'écrémage. Se choisir chacun un juge, et si ces juges ne s'accordent pas, ils en choisiront un troisième ; chaque séparateur ne devant fonctionner qu'à sa vitesse régulière avec la quantité de lait mentionnée au catalogue.

“ Ou bien si ce concours ne plait pas aux agents, soit d'un côté ou de l'autre, le concours suivant leur sera proposé et la conclusion sera la même du premier : Proposé par H. Mongeon secondé par Louis Proulx : Qu'un concours aux mêmes auditeurs, en règle, ait lieu à l'Industrie Laitière (Ecole) de St-Hyacinthe et que celle des deux machines qui sera reconnue pour la meilleure soit celle que nous devons garder. Leurs réponses (aux agents) devront être négatives ou affirmatives.

“ Et le procès verbal ajoute : MM. Taché et Sénécal, (représentant “ l'Alpha ) donnent leur réponse affirmative pour les deux concours, et les MM. Trudel (représentant “ l'U. S. ”) ne veulent pas d'aucun concours. ”

Et “ l'Alpha ” bien entendu fut achetée par la beurrerie de la Basse Saint Ours, et la U. S. refusée.